

Délibération N°8

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

| NOMBRE DE CONSEILLERS | |
|-----------------------|----|
| EN EXERCICE : | 25 |
| PRESENTS : | 19 |
| VOTANTS : | 24 |

OBJET :

DEMANDE DE DETR
TRAVAUX DE RENOVATIONS
ENERGETIQUES GYMNASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq
Le Vingt-Sept Février à 19 heures

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 "PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 21 février 2025 s'est réuni, à la
 Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique
 sous la présidence de

Monsieur Jacques de CHABANNES, Président

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. GIRONDE, pouvoir du titulaire M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. M. BODIN. M. FERBOS
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX, pouvoir à M. VIVIER
- Commune de LAPALISSE : Mme QUATRESSOUS, pouvoir à Mme CHERVIN
- Commune de LAPALISSE : Mme MINARD de CHABANNES, pouvoir à M. BRUNIAU
- Commune de LAPALISSE : Mme PÉRICHON
- Commune de LAPALISSE : Mme AUBIN, pouvoir à M. BOUCHET
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES, pouvoir à M. PLANCHE

Madame Stéphanie CHERVIN a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président explique que suite à l'audit énergétique
 réalisé sur le Gymnase Bernard Le Provost, des travaux de
 rénovations énergétiques doivent être réalisés, afin notamment
 d'atteindre les objectifs du Décret tertiaire.

Afin d'assurer l'isolation du bâtiment et son optimisation
 thermique, les travaux suivants vont être réalisés:

-Remplacement des menuiseries : 470 000 € HT.

-Isolation des façades de la salle multisports et de la salle
 Gymnastique : 105 000 € HT

Le montant total des travaux est de 575 000 € HT

Aussi afin de financer ce projet, il est proposé de déposer un
 dossier de demande de subvention au titre de la DETR.

Le plan de financement proposé est ventilé comme suit :

DETR : 109 700 €

Conseil Régional AURA: 88 300 €

Conseil Départemental : 230 000 €

Autofinancement : 147 000 €

Après avoir entendu ces explications le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité :

- Monsieur le Président à déposer un dossier Dotation des équipements et territoires ruraux auprès des Services de l'Etat pour les Travaux de rénovations énergétiques du Gymnase tels que définis ci dessus.

- Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires pour cette demande de subvention.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
J. de CHABANNES,

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : 12 MARS 2025
Publié ou Notifié le : 28 FEV. 2025
Accusé Réception en Sous-Préfecture
le :
Ou Accusé Réception de la télétransmission
le :

Le Président,
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"